



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE  
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS  
DU MARDI 19 FEVRIER 2019

En communication

Patrick AUBIN  
Pascal BAUDE  
Christine BELLEVILLE  
Pascal BOUCHET  
Serge DAGADA  
Muriel EYL  
Jean-Claude HEBRAS  
Gisèle LE TUHAUT  
Bernard MALFONDET

Annie MOREAU

Charles SCOTTO

Pierre SIONNEAU

Nicolas ZAJAC

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

10 h 50

Les membres procèdent à la validation du contrôle portant sur les feuilles de match de la journée des 16/17 février 2019.

Seuls les championnats seniors féminins se jouaient ce week-end (LFH/D2/N1/N2). Très peu d'anomalies relevées, toutefois toujours des absences de secrétaires de table pour les clubs visiteurs et des officiels de table non conformes pour les clubs recevant (chronométreurs inconnus dans GESTHAND ou date de fin de validité incorrecte).

La journée des contrôles FDME est validée.

Composition de la seconde phase du championnat de France de Division 2 féminine (playoffs/playdowns) établie comme suit selon le classement de la phase régulière :

N°	Poule 1 "Playoffs"	N° CLUB	PTS
1	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM	5667116	14
2	HAVRE ATHLETIC CLUB HB	5976038	12
3	ASUL VAULX EN VELIN	5169005	10
4	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	5894007	12
5	MERIGNAC HANDBALL	6033005	12
6	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	6017005	11
7	CELLES SUR BELLE	6079004	11
8	HANDBALL PLAN DE CUQUES	6313059	14

N°	Poule 2 "Playdowns"	N° CLUB	PTS
1	SAMBRE AVESNOIS HANDBALL	5759083	16
2	HB OCTEVILLE SUR MER	5976053	16
3	ENTENTE NOISY-LE-GRAND / GAGNY	5893005	10
4	LOMME LILLE METROPOLE HB	5759004	6
5	BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL	6024001	6
6	S.U.N. A.L BOUILLARGUES	6130008	14
7	ARDECHE LE POUZIN HB 07	5107013	13
8	AS CANNES-MANDELIEU HANDBALL	6306057	15



## FINALES DE SECTEUR COUPES DE FRANCE REGIONALE/DEPARTEMENTALE

Ce dimanche 24 février se déroulent les finales de secteur de coupes de France régionale et départementale. A cette occasion, quelques rappels aux responsables de secteur présents sur les différents sites. Notamment sur le contrôle des listes des joueurs présents et autorisés à participer à cette compétition (joueurs ayant participé au minimum à 5 matches officiels comme le prévoit le règlement). Voir rencontres à l'aide du lien suivant : [http://www.ff-handball.org/fileadmin/GED/111111.ALL.VALIDEUR/FFHB/HandInfos/HandInfos\\_2019/1006H20-02-2019.pdf](http://www.ff-handball.org/fileadmin/GED/111111.ALL.VALIDEUR/FFHB/HandInfos/HandInfos_2019/1006H20-02-2019.pdf)

## ORGANISATION DES BARRAGES N3M ET N2F (samedi 08 juin 2019)

Pour donner suite à l'appel à candidatures et après délibération de la Commission sportive et la validation du Bureau Directeur de la FFHandball, ont été retenus pour organiser les barrages seniors masculins et féminins, les clubs de :

- ☛ CHAUMONT HANDBALL (5652002) pour les **barrages N3M**
- ☛ ANGOULEME CHARENTE HB (6016001) pour les **barrages N2F**

**RAPPEL** : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire **ou** à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Créteil,  
le 20 février 2019

Le Président,  
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 16/17 FEVRIER 2019
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	- OGC NICE COTE D'AZUR HANDBALL LFH - US ST EGREVE HANDBALL N2F/P7 - DREUX AC HANDBALL N2F/P2 - UNION SPORTIVE D'ORMESSON N2F/P5 - SAINT-FLOUR HANDBALL N2F/P7
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	/
* <u>FORFAIT</u>	/

\*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.